

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 29 (1932)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à Daillens (Vaud)

Compte de chèques et virements II. 1480.

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
J. MAGNENAT,
Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.**—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse; par **Fr. 7.**— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

N° 7

JUILLET 1932

SOMMAIRE : Nécrologie : † Fritz Klopfenstein, par *E. Farron*. — Prix du miel. — Cotisations. — Conseils aux débutants pour juillet, par *Schumacher*. — Rapport du comité de la Société romande d'apiculture, présenté à l'assemblée du 14 mars 1932, par *A. Mayor* (suite et fin). — Noséma. — Les maladies des abeilles en 1931, par le Dr *O. Morgenthaler*. — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Elevage des reines, par le Dr *Brunnich* (suite). — Revenez-y ! par *H. Berger*. — Un cas intéressant, par *H. Berger*. — Office du miel, par *P. Cavin*. — A travers l'apiculture russe, par le Dr *G.-A. Rösch*. — Pesées de nos ruches sur balances en mai 1932, par *Ch. Thiébaud*. — Boîtes à miel (communication du comité). — Fédération valaisanne d'apiculture. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces :** leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98

† FRITZ KLOPFENSTEIN



F. KLOPFENSTEIN
(à gauche, les bras croisés)
devant son pavillon hexagonal avec
quelques amis.

La Section Erguel-Prévôté vient de faire une perte douloureuse par la mort de M. Fritz Klopfenstein, ancien instituteur à Sorvilier. Secrétaire de notre groupement durant deux années, puis président de 1916 à 1927, il l'a dirigé avec le tact, le zèle et la compétence qui le caractérisèrent dans les nombreuses fonctions qui lui furent confiées. C'est donc à bon droit que notre Section l'acclama enfin comme président d'honneur, et c'est à ce titre qu'il prit part ces dernières années aux séances du comité et aux assemblées générales, où ses sages avis étaient toujours écoutés.

C'est pour celui qui écrit ces lignes un pénible devoir que de retracer ici la belle carrière de cet excellent collègue, un

ami de plus de cinquante années. Je reporte mes souvenirs aux rapports de camaraderie, déjà lointains, de l'école normale, puis à ceux d'une amitié plus étroite encore de notre école de recrues à Lucerne, en 1883, puis j'aime à revivre les relations si cordiales que, jeunes collègues en enseignement, nous entretenîmes dès cette année-là. Mais, de tous ces souvenirs, aucun n'est resté en moi plus vivant que celui d'une course pédestre que nous fîmes ensemble en juin 1886, dans les gorges de Court, nous rendant à une réunion d'ins-

tituteurs. Ce que je savais des abeilles à cette époque, je l'aurais, je pense, facilement fait tenir en une page. Mon ami Fritz en savait beaucoup plus long. Déjà il possédait des ruches, furetait dans tous les traités connus, et, chemin faisant, il m'instruisait. Son enthousiasme contagieux m'enflammait à mon tour, et c'est là sans doute la leçon dont j'ai de toute ma vie le plus profité. L'année suivante, je devenais à mon tour apiculteur. Que de fois, depuis, j'eus l'occasion dans nos entretiens de répéter à mon vieil ami : « Te souviens-tu ? » Il se souvenait, mais pas comme moi.

Fritz Klopfenstein fut, le 15 septembre 1890, un des 23 fondateurs de notre société ; aujourd'hui, il en reste six, au plus. Il en fut un des animateurs et contribua pour une large part à son bel essor. Il le fit sans tapage : c'était un modeste, ce qui n'exclut point le mérite. Travailleur infatigable, il remplit de multiples fonctions, au sein de son petit village de Sorvilier, auquel il resta fidèlement attaché comme instituteur durant 42 ans ; dans sa paroisse, dans le corps enseignant, dans diverses sociétés, dans la nôtre enfin, et partout, il se montra le bon serviteur, l'homme consciencieux et loyal à qui tous rendent un hommage mérité. Je ne sais s'il eut des ennemis ; en tout cas je ne lui en ai point connu, et toujours sa rustique demeure de campagnard, entourée d'un verger où se cachait son beau rucher, m'est apparue comme l'asile de la paix et du réel bonheur. Il y a fait et bien fait toute sa tâche ; il y a élevé sa belle famille ; il y a donné le meilleur exemple : celui d'un homme de bien.

Serein et fort dans le combat de la vie, il le resta dans la souffrance, qui ne le ménagea pas. Il avait eu, il y a quelques semaines à peine, le profond chagrin de perdre sa digne épouse. Tous deux reposent côte à côte dans le petit cimetière de Sorvilier, sous l'ombrage des cyprès que lui-même avait plantés avec ses élèves. Sa voix s'est tue ; mais son souvenir et son exemple parlent encore.

E. Farron.

PRIX DU MIEL

Il n'y a pas de changement sur l'année passée, vu la mauvaise récolte. Le prix de détail est donc de fr. 4.50, les prix de gros étant à débattre entre acheteur et vendeur.

COTISATIONS

Pour les six derniers mois, la cotisation à réclamer des nouveaux membres est de fr. 3.50 (et non de fr. 2.50, les frais généraux, les primes d'assurances étant les mêmes pour 6 mois que pour l'année entière).

Nous pouvons fournir encore l'année complète aux nouveaux membres qui le désirent ; dans ce cas, la somme à verser par les caissiers des sections reste de fr. 5.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR JUILLET

« Mais où sont les neiges d'antan ?... »

Ce que le poète a dit des neiges, nous pouvons le dire bien mieux des printemps d'antan. Que sont-ils devenus, avec tous leurs beaux jours, leurs soirées pleines de charme, de chants, de douceur et de parfums ? Et c'est encore pire au point de vue apicole. Où sont les printemps où l'on parlait de mettre une troisième hausse à telle belle ruche qui regorgeait d'abeilles et de miel ? Cette année 1932, année de crise, est aussi l'année la plus pauvre que nous ayons vue dans notre longue carrière apicole. Je n'insiste pas, vous trouverez dans l'article sur la pesée de ruches, au-dessous de ces chiffres « fabuleux », des détails sur la récolte ou la non-récolte.

Et pourtant il ne faut pas se décourager. Telle année, 1910 par exemple, a été désastreuse aussi, et de nombreux apiculteurs jetaient le manche après la cognée, tandis que 1911 apportait à ceux qui n'avaient pas lâché, une généreuse compensation.

Juillet doit vous voir, mon cher débutant, surveiller tout d'abord la ou les ruches qui ont essaimé. Souvent la souche est épuisée, manque de nourriture, et la jeune reine n'est pas sollicitée à pondre. Il faut stimuler pour que toute une jeune population vienne préparer un hivernage parfait. Juillet donne la base pour un bon hivernage. Cela semble un radotage ou une crainte morbide de parler d'hivernage alors que l'on devrait fondre au soleil... mais c'est ainsi. C'est pendant ce mois que se forment les générations qui vous fourniront une population puissante au premier printemps. Or, comme on ne peut plus guère compter dans les régions de plaine que sur la récolte

des arbres fruitiers et des dents-de-lion, il faut absolument chercher le moyen d'avoir des populations très fortes pour passer l'hiver. Ce n'est pas en septembre que vous pourrez arriver à former ces populations-là.

Continuez à donner tous vos soins à vos essaims. Vous devez savoir que la population de l'essaim diminue chaque jour rapidement (les abeilles butineuses ne vivant guère plus de quatre semaines) et il faut soutenir ces vaillantes et leur permettre d'arriver à couvrir cinq, six, sept rayons de couvain.

Puis il se peut que la souche ou l'essaim lui-même ait perdu sa reine. Vous ne pourrez vous en rendre compte qu'en surveillant la ponte de près. Il est temps encore de remédier à un orphelinage et de donner une jeune majesté, ou même de faire élever, quoique ce dernier moyen vous porte déjà au début d'août pour voir les premiers œufs.

Pour toutes ces opérations, visite, nourrissage, rétrécissez le trou de vol, opérez le soir vers cinq ou six heures, faites rapidement, ne laissez pas traîner de rayons ou de sirop, car le terrible pillage est bientôt établi et là comme ailleurs, mieux vaut prévenir que guérir.

Le sucre est très bon marché et permet de donner abondamment. Pour ceux qui préfèrent le sirop Hostettler, il nous sera fait un prix très favorable aussi, de sorte que nous pourrions être généreux, très généreux et préparer ainsi une année 1933 qui nous apportera de magnifiques compensations.

En attendant, donc, surveillez sans défaillance vos colonies. Il se peut fort bien que quelques-unes souffrent de la famine menaçante.

Si vous avez des rayons sans emploi, ne négligez pas de les souffler, sinon vous aurez de vilaines découvertes à faire, des nids grouillants de fausse-teigne.

Si vous avez eu quelques rayons à extraire, n'oubliez pas de les asperger d'eau avant de les redonner à lécher. Cette petite opération évite bien des piqûres et l'excitation dangereuse de toutes les colonies. Faites cela le soir aussi, quand le calme commence à s'établir. Rétrécissez les trous de vol pour faciliter la défense des gardiennes d'entrée.

On nous a posé de nombreuses questions auxquelles nous avons répondu directement. Cela prouve que l'intérêt apicole n'est pas mort. Et dans les sections où l'on a pris la peine de distribuer le numéro spécial du mois de mai, nous avons constaté de nombreuses recrues. Malheureusement, nous devons conclure aussi que de trop nombreux

comités sont restés sans chercher à recruter les apiculteurs qui se tiennent encore éloignés de nous. Il y aurait possibilité d'augmenter de plus de deux mille le nombre des membres de la Romande et par conséquent les avantages que nous pourrions offrir à nos membres. Mon cher débutant, même si vous n'êtes pas membre du comité, faites quelque chose, ou demandez que votre comité bouge et travaille, appuyez-le s'il fait quelque chose. Lisez les nouvelles des sections et vous y puiserez des idées sur ce que vous pourriez faire ou faire faire dans votre région. Voyez par exemple ce qui se fait dans la Gruyère : ces visites de ruchers. Quelle riche occasion de s'instruire, de prendre un cours gratuit de tenue de rucher ou d'éviter des erreurs. Aussi cette section, au lieu de voir le nombre de ses membres diminuer, prospère et forme un groupe bien vivant avec de bons et joyeux moments passés à deviser d'abeilles et de bien d'autres choses. Par contre, nous pourrions en citer plus d'une vingtaine de ces sections où l'on ne fait que juste le strict nécessaire et où chaque année on voit les défections augmenter.

Allons, un bon coup d'épaule, c'est dans les moments difficiles que se révèlent les vrais caractères. Soyez un membre actif, effectif, vivant, mon cher débutant, et votre section comme la Romande, et vous-même, y aurez du plaisir.

Daillens, 24 juin 1932.

Schumacher.

RAPPORT DU COMITÉ
DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE
présenté à l'assemblée des délégués du samedi 14 mars 1932,
à Lausanne.

(SUITE ET FIN)

Dr Laur.

En cours d'exercice, nous avons témoigné au Dr Laur notre reconnaissance pour son dévouement à la cause agricole en lui envoyant un télégramme de félicitations à l'honneur de son 60^{me} anniversaire.

Liebefeld.

Vous savez tous l'énorme travail que les apiculteurs demandent du Liebefeld et combien nous sommes heureux d'avoir le Dr Morgenthaler à la tête du laboratoire qui nous concerne. Mais ce qu'on pouvait prévoir est arrivé ; si on voulait répondre à toutes les de-

mandes, une augmentation du personnel s'imposait et c'est avec plaisir que votre comité a décidé un versement de fr. 300 pour notre part.

Journal. — Rédaction.

Quant à notre journal, que vous dire, Messieurs, son rédacteur ne m'en voudra pas si, simplement, je cite textuellement l'image qu'en fait un de nos bons présidents.

(Dans une lettre nous parlons des apiculteurs qui se tiennent à l'écart.)

« Il faut être heureux, je crois, si ces gens ne nous narguent pas.
» On ne les voit que lorsqu'ils sont dans l'embarras. Ah ! alors oui,
» on les voit. Autrement ils se moquent pas mal des conseils aux
» débutants de ce bon M. Schumacher, à sa place, je me révolterais,
» moi.

» Notre Section est pourtant assez active. Les assemblées grou-
» pent régulièrement une cinquantaine de participants, si ce n'est
» plus. Par exemple quand il y a gala. Ah ! si M. Schumacher con-
» sentait à offrir un dimanche à chacune des Sections, je suis sûr
» qu'il amènerait un tas d'eau sur la roue de tous nos moulins. Tou-
» tes les femmes accourraient au pas de gymnastique. « On l'aime
» tant, ce M. Schumacher. » Paroles authentiques, je te prie de croire.
» S'il venait ? Ah ! s'il venait, ce serait un jour de gloire. Tout grouil-
» lerait. Il courrait des frémissements de plaisir sur la peau du can-
» ton de Vaud, du canton de Vaud apicole, bien entendu.

» M. Schumacher s'est taillé sans le savoir ni le vouloir, une
» immense popularité, une vraie, douce, profonde ; son nom est ins-
» crit en lettres d'or au fond des cœurs, surtout féminins. J'ai pu
» me rendre compte de cette popularité, des sentiments que l'on nour-
» rit à son endroit, à plus d'une reprise. Je l'ai comme touchée du
» doigt. — J'en ai été extrêmement heureux, tu le penses bien. —
» Je le lui ai dit. Mais il n'a pas voulu me croire. C'est pourtant une
» pure et belle vérité, réconfortante aussi ; les jolis sentiments, men-
» suellement répétés, rafraîchis, lentement ont imbibé les cœurs. Et
» c'est tant mieux.

Ces quelques lignes qui partent d'un cœur chaud ne résument-elles pas la situation ? Et, quand libéré des charges qui, présentement, lui incombent, il pourra donner sans restrictions toute l'ampleur de ses facultés à notre journal, il se taillera un marbre qui perpétuera son souvenir. Comme rien ne presse, pour le moment, gardons-le soigneusement.

Notes sur le congrès de 1932.

Le grand congrès international d'entomologie appliquée s'ouvrira, à Paris, au milieu de juillet prochain.

Il commencera par une manifestation spéciale rappelant le centième anniversaire de la Société.

L'apiculture admise comme Section du congrès profite pour grouper dans cette réunion le congrès international et l'Apis-Club. Les séances de cette section auront lieu dans la semaine du 17 au 23 juillet.

La grande commission internationale d'accord avec les représentants des sociétés d'apiculture de France qui ont bien voulu se charger de l'organisation du congrès, ont établi le programme des travaux et des courses d'étude qui suivront. Ce programme sortira de presse sous peu et sera publié par les journaux apicoles. Il donnera le schéma complet des sujets à traiter et, tous ceux qui voudront s'inscrire seront les bienvenus. Un appel sera adressé à tous les gouvernements que la chose intéresse, les invitant à se faire représenter à cette manifestation dont le but principal sera de sauvegarder l'abeille, tant pour le rôle indispensable qu'elle joue en arboriculture et en agriculture que pour la question économique.

Nous avons enregistré avec plaisir que le Comité de la Société alémanique avait désigné MM. les Drs Leuenberger et Morgenthaler pour représenter la Société au congrès.

Un premier communiqué dans le numéro d'avril donnera les prix d'adhésion. Toutes les mesures seront prises pour fournir aux congressistes logement et pension à des prix très réduits.

Si maintenant nous jetons un coup d'œil sur la situation présente, nous sommes forcés de reconnaître que malgré l'effort de tous ceux qui, avec bonne volonté, ont poursuivi cette tâche, nous sommes encore loin d'avoir rassemblé tous les apiculteurs qui devraient être avec nous. Il y a, Messieurs, un beau champ d'activité que nous vous recommandons chaleureusement en vous rappelant que l'effort isolé est souvent stérile, alors que l'effort de tous, concentré sur un seul point, donne souvent un résultat inespéré.

Dans le programme que votre comité s'est tracé, il y a des sujets qu'il importe de ne point perdre de vue et auxquels il vouera toute son attention, ainsi : la sauvegarde du prix du miel, la question sanitaire, la protection de l'abeille par la loi. Déjà, dans quelques jours, le Grand Conseil Vaudois sera nanti d'une loi sur l'arboriculture fruitière, espérons qu'il se trouvera des voix pour protéger

l'abeille. Car à quoi serviraient de superbes vergers dont les arbres soignés et abondamment bassinés fleuriraient régulièrement tous les ans, si on détruit de ce fait l'insecte que la Nature a créé pour féconder les fleurs ?

A quoi servirait à MM. Heyraud et Pahud la race Rhône, immunisée contre les maladies de la ruche, si elle est détruite par les fleurs ? L'exemple du canton de Vaud sera probablement suivi par d'autres cantons, c'est pourquoi nous vous recommandons, MM. les délégués, de ne pas attendre, mais de profiter dès maintenant de toutes les occasions que vous aurez pour faire ressortir le rôle si utile de l'abeille dans la nature.

Nous terminons ce rapport en formant le vœu que l'esprit de solidarité si nécessaire à la bonne entente entre les apiculteurs suisses, et tout particulièrement suisses romands, ne soit pas un vain mot ; qu'au contraire, dans l'époque critique que nous vivons, les apiculteurs, à l'exemple de la ruche saine dont la masse bien groupée attend la fin de l'hiver, sauront eux aussi attendre avec confiance des temps meilleurs, que leur cœur touché par les détresses de l'heure présente mettra plus que jamais en pratique cette belle parole de l'Écriture : Celui qui donne aux pauvres prête à l'Éternel.

Novalles, février 1932.

A. Mayor.

NOSÉMA

On nous a demandé de redire une recette qui a eu un effet certain dans des cas de noséma, au printemps spécialement. Evidemment, la chose n'a pas été expérimentée scientifiquement, mais ce sont des expériences pratiques qui font la base de la science proprement dite et qui établissent alors des principes vraiment scientifiques.

Voici donc cette recette :

Mélanger 9 dl. d'alcool fin, 1 dl. d'essence d'eucalyptus. Mettre une demi-cuiller à café de cette liqueur par litre de sirop.

Voici une autre recette, citée par M. Magnenat dans les « Echos de partout » de mars 1927 : 4 litres d'eau sucrée (sirop très clair), une bonne cuiller à soupe de sel Glauber et autant de sel de cuisine. Trois semaines plus tard, les symptômes de la maladie auraient disparu. Il faut renouveler l'expérience pour être certain de l'efficacité de ces « remèdes ».

LES MALADIES DES ABEILLES EN 1931.

Par le Dr O. Morgenthaler.

(Institut du Liebefeld, Berne, Directeur Prof. Dr R. Burri.)

En 1931 nous avons reçu 25,134 échantillons à examiner par rapport aux maladies des abeilles ; 456 étaient des rayons et 24,678 des abeilles. De 3183 ruchers nous reçûmes 25,050 échantillons et de l'étranger 84 provenant de 16 ruchers. C'est là le chiffre le plus élevé qu'ait atteint notre Institut et les bons résultats obtenus par le traitement de l'acariose n'y sont pas étrangers par l'intensification qu'ils ont provoquée dans l'inspection des régions atteintes ou menacées. Le Jura bernois vient en tête avec environ 5400 envois, puis viennent le Valais avec 4200, Vaud avec 4100, Oberland bernois avec 1300, Bâle 1100, Seeland bernois 700, Neuchâtel avec 300, Fribourg avec 200 et Genève avec 100. La grande extension de l'acariose dans le canton de Bâle exigea une inspection de toutes les colonies de la vallée bernoise de Laufon (environ 1000 échantillons) et des districts soleurois avoisinants de Dorneck et Thierstein (900 échantillons), mais on ne trouva pas d'acares. En tout 400,000 abeilles environ furent examinées quant à une infection des trachées. Grâce au concours des autorités et des sociétés d'apiculture il fut possible d'employer le personnel nécessaire pour remplir cette tâche considérable, à part les crédits ordinaires du Département de l'agriculture, l'Office vétérinaire fédéral, les Départements cantonaux de l'agriculture de Berne, Vaud et Valais mirent des crédits extraordinaires à notre disposition. Dans le même but, la Société suisse allemande des Amis des abeilles et la Romande nous allouèrent ensemble 1500 francs. Je ne puis que remercier vivement tous les donateurs et je pense avec une reconnaissance toute spéciale au directeur de l'Office vétérinaire fédéral, M. le Prof. Dr Maurice Bürgi, décide récemment ; il s'était toujours vivement intéressé aux travaux de notre Institut et nous avait toujours aidé de la manière la plus efficace. A fin 1931 la division de l'apiculture du Liebefeld put occuper ses nouveaux laboratoires situés au dernier étage du bâtiment. Ces locaux arrangés avec intelligence et en somme à peu de frais, correspondent parfaitement à nos besoins et facilitent beaucoup notre travail. La remise en fut faite le 7 février 1932 à l'occasion de la réunion plénière de la Commission fédérale du noséma et ce fut également l'occasion de fêter le XXV^{me} anniversaire de l'activité de la Division de l'apiculture au Liebefeld et de son fondateur *M. le Prof. Burri*. A part les autorités représentées par M. le Dr J. Käppeli,

les trois grandes sociétés suisses avaient délégué des représentants et dans les trois langues nationales, fut exprimée la satisfaction de voir l'apiculture occuper parmi les stations agricoles suisses d'essais la place qui lui revient par son importance économique.

A part le rapporteur, M^{lle} *G. Baumgartner*, M. *A. Brügger*, M. *W. Fyg*, cand. phil., et M^{lle} le Dr *A. Maurizio*, furent occupés d'une manière permanente pendant toute l'année. Pour l'examen de l'acariose, M^{me} *E. Müller*, M^{lle} *H. Kallmann* et M^r *M. Binz* de la Station laitière travaillèrent temporairement. Au moment de la plus grande activité nous pûmes encore avoir recours au dévouement de M^{lle} *J. Anderegg*, de M^{me} *S. Steinmann*, de M^{lles} *E. Brügger* et *L. Winkler*. Il nous est agréable de saisir cette occasion pour remercier vivement tous ces collaborateurs pour leur précieux travail.

Dans le tableau qui suit, chaque rucher suisse ne compte que pour un cas et la provenance des échantillons est notée par les lettres D (Suisse alémanique), R (Romande), T (Tessin).

	Rayons	Abeilles	Total
D	222	898	1120
R	66	1981	2047
T	13	3	16
	301	2882	3182

L'examen permet de constater :

1^o *Maladies du couvain.*

Loque maligne (B. Larvae)	85 cas	60 D	18 R	7 T
Loque bénigne (B. pluton, alvei, etc.)	52	43 D	9 R	— T
Couvain sacciforme	19	15 D	4 R	— T
Couvain calcifié (Pericystisapis)	7	2 D	5 R	— T
Couvain bombé décomposé	22	21 D	1 R	— T
Aucune ou maladie inconnue	116	81 D	29 R	6 T
	301 cas	222 D	66 R	13 T

2^o *Maladies de l'abeille adulte.*

Noséma	256 cas	174 D	82 R	— T
(dont avec Kystes amibiens)	35	28 D	7 R	— T
Kystes amibiens sans noséma	2	2 D	— R	— T
Acariose	201	40 D	161 R	— T
Mal de mai	14	11 D	6 R	— T
Dégénérescence noire	17	11 D	6 R	— T
Aucune ou maladie inconnue	2392	660 D	1729 R	3 T
	2882	898 D	1981 R	3 T

Loque. — Dans deux ruchers on trouva simultanément la loque maligne et la loque bénigne. Cette rare coïncidence ne nous autorise pas, à notre avis, à admettre une relation étroite entre les deux maladies comme on a souvent la tendance à le croire de nouveau ces derniers temps.

Cette ancienne croyance se base à tort sur les résultats de *Loch-head* et dont nous avons parlé dans nos rapports antérieurs ; d'après ces résultats la cause de la loque bénigne serait due aux bacilles pluton et bacilles alvei, lesquels ne seraient que deux formes différentes d'un même bacille. Cette opinion gagne toujours plus en probabilité mais il ressort également de toutes les statistiques et de toutes les recherches expérimentales que le germe de la loque maligne, *Bacillus Larvae*, n'appartient pas du tout à ce développement et qu'ainsi la loque bénigne ne peut jamais se transformer en loque maligne. Nos cartes de maladies démontrent qu'il y a en Suisse beaucoup de contrées où depuis des années n'existe que l'une ou l'autre forme de loque.

(*A suivre.*)

Le traducteur : *Dr E. R.*

ECHOS DE PARTOUT

Poids des rayons à couvain.

Débarrassé de toute cire au moyen de benzine, d'éther ou de xylol, le cocon d'une cellule ayant été utilisée une seule fois pour l'élevage pèse de 4 à 5 mg. ; le poids moyen de 50 cocons est en effet de 45 mg.

Un décimètre carré de rayon pèse en moyenne :

Après	1	éclosion,	11,68 g.
»	2	»	16,21 g.
»	3	»	20,74 g.
»	4	»	25,27 g.
»	10	»	52,45 g.
»	20	»	97,75 g.
»	30	»	148,08 g.

La surface d'un rayon Dadant-Blatt étant d'un peu plus de 11 dm. carrés, il en résulte qu'un rayon neuf pèse à peu près 125 g., alors qu'un rayon utilisé pour la ponte pendant 5 ou 6 ans pèse 1,575 kg. Il est clair que cette énorme différence est une source d'erreur pour l'évaluation *au poids* des provisions. C'est une raison de plus pour ne pas conserver trop longtemps les rayons du nid à couvain.

Importance du pollen.

M. Otto Winkler, forestier cantonal adjoint du canton de St-Gall, estime à 40 kg. au minimum la consommation annuelle de pollen d'une colonie moyenne. Ce chiffre considérable montre toute l'importance du pollen dans l'alimentation des abeilles. Il est d'ailleurs impossible de le remplacer par une nourriture quelconque, et les colonies qui n'en ont pas en suffisance souffrent de sous-alimentation et deviennent facilement la proie de la loque européenne. Elles donnent des abeilles débiles, incapables de résister aux maladies, à la nosébose notamment ; elles vivent peu de temps et ne sont pas de bonnes butineuses. Or, la disparition des haies, l'aménagement des forêts et d'autres circonstances ont considérablement diminué la production du pollen. Les apiculteurs de la Suisse alémanique prennent des mesures pour remédier à ce déficit ; ils propagent, partout où cela est possible, des plantes donnant du pollen en abondance, surtout au printemps. M. Winkler pense que les apiculteurs doivent s'entendre avec les autorités pour obtenir que les essences pollinières soient protégées dans les forêts. Nous rappelons que, dans certaines contrées de l'Allemagne, il est interdit, sous peine d'amende, de cueillir les chatons des saules.

Mal de mai.

Cette maladie semble avoir causé de grands ravages cette année. On sait qu'elle n'est pas due à la présence d'un microbe, mais très probablement à la consommation d'un miel défectueux. Dans l'*American Bee Journal*, M. Dadant indique le remède suivant :

Nourrir les abeilles avec un sirop préparé avec de l'eau dans laquelle on aura fait cuire un peu de lavande, de gingembre, de romarin ou d'autres toniques. Ajouter un peu de vin.

Aide-toi, le ciel t'aidera.

Le comité de la Société des amis des abeilles recommande aux apiculteurs d'exercer une surveillance sérieuse sur la provenance des ruches amenées dans leurs sections ; non seulement sur celles venant de l'étranger, ce qui est d'ailleurs interdit, mais sur celles acquises dans une région suspecte de notre pays. Le comité constate qu'après avoir assaini le Seeland par un travail acharné et la collaboration de tous, des cas d'acariose ont de nouveau été trouvés dans les environs de Nidau. Cette réinfection serait due à l'importation de ruches malades.

Nos amis ont parfaitement raison. Aussi longtemps que des apiculteurs inconscients ou sans conscience vendront ou transporteront dans une région indemne des abeilles provenant d'une contrée sus-

pecte, tous nos efforts seront vains, et notre temps et notre argent dépensés en pure perte. La gendarmerie et les inspecteurs ne peuvent pas tout faire, et il est indispensable que toute arrivée d'abeilles soit contrôlée et les cas douteux signalés aux organes officiels qui prendront les mesures nécessaires. Seuls les apiculteurs sont à même d'exercer ce contrôle.

J. Magnenat.

ELEVAGE DE REINES

(Suite.)

Le but de l'élevage des reines.

L'avantage essentiel que nous attendons de l'élevage des reines consiste d'un côté dans l'*augmentation de la récolte* en miel, de l'autre côté dans la *simplification de l'exploitation*. L'apiculteur instruit, qui traite ses colonies dans des ruches le plus possible adaptées à la nature des abeilles, fait souvent l'observation qu'il y a des colonies qui dépassent considérablement les autres dans la production du miel. Si toutes les colonies avaient travaillé comme celles-là, sa récolte en miel aurait été 2-3 fois plus grande qu'elle ne l'a réellement été.

Je vous rends attentifs à un fait qui peut réduire le profit de quelques ruches même dans un rucher dont les colonies sont pourtant semblables. Ce sont des maladies que l'on ne remarque pas du tout ou alors seulement après des investigations assez difficiles: *Nosema* et *Acariose*. Il y a quelques années cela se manifesta dans mon rucher d'une façon typique, c'était le *noséma* qui a dès lors disparu.

Les colonies qui ne produisent que peu ou rien donnent cependant les mêmes peines et les mêmes pertes de temps et on se demande alors : Que faire pour que *toutes* mes colonies ressemblent à celles qui me contentent le plus ? Sachant que les populations dans la ruche ont la même origine, c'est-à-dire la *mère*, dont toutes les butineuses héritent leur odorat, leur activité et leur manière de travail efficace, cette question est vite résolue : Il faut tâcher d'avoir dans toutes les ruches des reines aussi bonnes que dans les meilleures. Il n'y a donc qu'un moyen : *l'élevage des reines*.

Pour plusieurs raisons l'hétérogénéité des colonies cause plus de peines et demande plus de temps que le traitement de colonies également supérieures. Combien de difficultés y a-t-il pour soutenir une colonie faible au printemps, de façon qu'elle puisse encore donner un profit ; ou bien qu'on pense à un essaimage exagéré, qui pour un apiculteur, dont le rucher est bien garni (ce qui devrait être le cas chez un expert) n'est point agréable.

Ce que je demande d'une bonne colonie.

Un grand nombre d'apiculteurs n'ont pas une idée précise des propriétés d'une souche supérieure. Ceux qui croient que ce n'est que la récolte en miel sont dans l'erreur. La chose est d'une si grande importance que j'aimerais la préciser exactement.

En première ligne une *colonie de race*, comme nous voulons l'appeler, mérite d'autant plus de confiance que son *hérédité* est fixée. Cette colonie possède une grande parenté (parents, tantes, grands-parents, etc.) dont les membres ont déjà plus ou moins les bonnes qualités qu'il faut justement exiger d'une parfaite colonie ; plus le nombre de parents supérieurs est grand, plus vigoureuse et plus sûre sera l'hérédité.

En outre, il est clair que nous désirons d'une bonne colonie le maximum de miel ou du moins ce qui en est à la portée des butineuses, suivant le climat, la position et la miellée. Pour avoir une mesure exacte de la productivité, il faut déterminer — au moins pour les colonies qui viennent au premier choix pour l'élevage — *le poids exact de la récolte*, travail qui ne donne que peu de peine mais provoque de l'intérêt et du plaisir. Mais cela ne suffit pas. Il faut connaître aussi la *quantité des provisions en miel* après la saison. On obtient cela par une estimation des provisions de tous les rayons de la colonie, ce qu'on fait dans la règle avec la dernière revision. Cette appréciation nous offre un autre avantage. Pour nourrir les colonies d'une manière conforme, il nous faut connaître les provisions, et alors il est facile de calculer combien chaque colonie doit recevoir de sucre. (Supposition : colonies de force égale). Si pour mes ruches il faut 16 kg. de provisions pour l'hiver, je n'ai qu'à déduire le chiffre de provisions en kilos et j'en conclus directement les besoins en kilos de sucre. Quoique un kilo de sucre donne environ 1,4 litre de sirop, il ne faut pas oublier que les abeilles consomment une partie du liquide pour leurs propres besoins et pour l'inversion. D'après mes observations, un kilo de sucre donnera juste comme provision un kilo de nourriture.

Le total de la récolte en miel et des provisions me donne les chiffres qui permettent de calculer une note à chaque colonie. Depuis des années je donne ces notes qui sont de la plus grande importance pour l'appréciation des colonies d'après le mode suivant :

Si la *meilleure colonie* avait 20 kg. de miel récolté et 11 kg. de provisions, elle reçoit en tous les cas la note 10, et dans le cas spécial $20+11$ divisé par 10 donne le chiffre pour la note 1, dans notre cas 3,1. Si une autre colonie avait seulement 9 kg. elle aura la note :

9 : 3,1 = 3, une autre qui donnait 25 kg. recevra la note 25 : 3,1 = 8 et ainsi de suite. On obtient donc la note d'une colonie quelconque par le calcul suivant : $\frac{10 \times \text{Max}}{\text{Col}}$ ou Max signifie récolte + provi-

sions de la meilleure colonie et *Col* la même chose de la colonie en question. J'ai vu avec plaisir que malgré les objections du *Dr Armbruster* et d'autres, qui ne me semblaient pas très logiques, M. *Jüst- rich*, le chef de la section de l'élevage des reines a accepté mon mode de calculer les notes de rendement.

Voyons maintenant ce qu'il y a à dire de *l'extérieur de l'abeille*. C'est une question fort discutée. Nous autres apiculteurs de la Suisse allemande, nous sommes dans l'heureuse situation d'élever une race avec un type assez bien déterminé.

D'autres races, par exemple celle de la Basse-Autriche, dont le « 47 » de l'éleveur bien connu *Sklenar* (pour laquelle a été faite une réclame un peu exagérée) ont certainement quelques très bonnes qualités, mais changent excessivement dans leur aspect extérieur ; c'est un type carniolien, mélangé avec beaucoup de sang italien. Comme il serait bien difficile d'élever une abeille homogène on a vite choisi une autre expression en disant *élevage de choix* au lieu d'*élevage de race*. On se contente d'élever les produits de la reine dont la colonie fournissait le maximum de miel, et dans la règle on néglige le choix des abeillauds ou bien on emploie des procédés insuffisants, comme celui de *Köhler*, où l'on emprisonne les reines vierges et les abeillauds jusque vers le soir où les autres colonies n'ont plus d'abeillauds qui volent. Comme chez les autres animaux domestiques, un *vrai élevage de choix* doit avoir égard aussi bien à l'animal femelle qu'au mâle, sans cela ce n'est qu'un mot décoratif.

(A suivre.)

Dr Brunnich.

REVEENEZ-Y !

A la séance des délégués de la Romande, en février dernier, chacun s'ingénia à découvrir les moyens d'augmenter l'effectif des membres. Je crus avoir une idée géniale en suggérant de prendre la résolution de ne plus aider aux propriétaires de ruches formant bande à part, en d'autres termes refuser d'aider à son prochain. Une voix de Broyard s'éleva : « Ce n'est pas chrétien ». Le président ne releva pas même la proposition, tant elle paraissait contraire aux préceptes bibliques, ce qui ne l'empêcha pas de nous faire presque promettre de partir en mission pour l'enrôlement sitôt rentré à la maison.

Plein de zèle, j'ai fait la tournée dans mon entourage. Voici le compte rendu fidèle des conversations :

N° 1. « Dis donc, mon cher, j'ai fermé les yeux sur tes petites irrégularités, par reconnaissance, joins-toi à nous. » Je m'en bats l'œil, tant pis pour toi si tu as manqué de sévérité comme inspecteur. (Il avait changé ses ruches de localité à la sourdine.) Et d'un.

N° 2. Songez aux avantages de faire partie de la Romande : Bulletin tous les mois avec conseils pratiques aux débutants... — Inutile, je me trouve bien comme cela, du reste, votre aide me suffit, mes ruches marchent bien. Et de deux.

Un troisième me répond : « Je n'en vois pas l'utilité puisque l'oncle Louis qui soigne la moitié des ruches du village donne aussi un coup d'œil aux miennes de temps en temps ; ça va bien comme ça. Il est justement de votre section. »

J'arrive enfin chez une vieille fille et commence mon boniment : « Songez aux avantages de faire partie... » — Non merci, je n'ai besoin de rien. — La poison, je crois qu'elle m'a pris pour un commis-voyageur ! Au fond, il y avait bien quelque chose de vrai. Conclusion : La moitié des propriétaires de ruches trouvent normal de profiter des conseils et des services gratuits des membres de la Romande sans bourse délier. C'est donc ça le christianisme !

Mon cher ami Emile, ne t'étonne pas si à la prochaine assemblée tu me vois paraître avec une statuette de Bouddha suspendue à ma chaîne de montre !

En rentrant chez moi le soir, je me suis retourné pour faire le poing contre Novalle. Ça lui apprendra à envoyer mes bonnes idées au cimetière.

H. Berger.

UN CAS INTÉRESSANT !

Rappelons pour plus de clarté un article paru l'an dernier. Essaim voyageur ramassé en pleine vigne. Payé 6 fr. comme bonification. Installé dans une ruche en paille déjà munie de rayons en bon état. Nourrissage suivi. Un mois plus tard cette ruche, naturellement sans son plateau, est placée sur les six cadres alignés dans une ruche en bois. La reine ne tarde pas à descendre. Au bout de peu de temps, le paillasson va prendre place dans une deuxième

maisonnette. Réussite complète. Les deux nouvelles nées passent très bien l'hiver. Par contre, la pauvre maman ne possède plus au printemps que deux décimètres carrés de rayon couvert d'abeilles. Dans une ruche en bois, elles auraient péri. L'avantage des paillassons est de concentrer la chaleur sur le petit groupe. Comme les provisions ne feraient pas défaut, je ne m'en suis plus inquiété jusqu'à aujourd'hui 13 juin, où je constate qu'elle est bondée de bêtes. Pas n'est besoin de dire qu'on va recommencer la même histoire que l'an passé. Comme quoi les ruches en paille ont du bon.

A la Côte, presque pas d'essaims en 1932.

H. Berger.

OFFICE DU MIEL

J'ai lu avec intérêt un article du dernier *Bulletin* sous le titre : *Organisation nouvelle d'un Office de miel*.

Cet exposé arrive, comme il l'indique à un moment critique. Plus que jamais la lutte pour la vie nous absorbe et à côté des travaux passionnants de l'apiculture, nous nous sentons obligé de résoudre un problème qui deviendra de plus en plus difficile : celui de la vente du miel. C'est pour quoi tout ce qui touche à la vente des produits du rucher, ne peut que retenir mon attention et susciter des commentaires.

L'Office du miel créé par la « Romande » n'existe plus ; il ne paraissait pas donner satisfaction à tous, la vente du miel pouvait presque se faire sans son secours ; il semblait que les apiculteurs pussent le négliger.

Cet Office a cependant donné des résultats, il faut un commencement à toute chose et s'il n'avait pas été supprimé, mais continué en y faisant subir les modifications jugées nécessaires, nous aurions aujourd'hui, en pleine crise des affaires, un gros avantage qu'il nous sera difficile de récupérer.

Quoi qu'il en soit, nous devons nous demander si nous voulons réorganiser un genre de fonctionnement semblable à celui de l'ancien Office ou si nous voulons simplement établir un service de publicité ou encore joindre ensemble les deux services.

Je ne ferai aucune proposition à ce sujet, mais un dicton qui n'est peut-être pas toujours vrai vient cependant ici à sa place : « Rien ne sert de courir, il faut partir à temps ». Il y a des chances

que quelle que soit l'organisation de cet Office il ne donnera pas des résultats sensibles pour 1932.

Voici, à mon idée, quelques indications concernant les points essentiels de la propagation pour la vente du miel.

Service général de publicité.

Je ne cesserai de répéter, pour faire une publicité productive, il ne suffit pas, à tout hasard, de faire de la réclame dans les journaux, de coller des affiches, sans guide et sans méthode. Un travail de ce genre ne peut que gaspiller de l'argent et produire des revirements fort désagréables.

Quiconque veut faire de la publicité doit la faire diriger par un spécialiste, s'il ne l'est pas lui-même. Le chef de publicité prendra seul l'affaire en main pour la mener à bien comme il lui semblera bon. D'autre part, un capital est absolument nécessaire pour assurer un budget qui doit toujours exister dans une entreprise de ce genre. « Donnez-moi un point d'appui, je soulèverai le monde » (Archimède).

Quand on pense à certains commerçants et industriels qui consacrent des sommes énormes à leur budget de publicité ; on est à se demander pourquoi chaque sociétaire ne fournirait pas un supplément de cotisation destiné au service de publicité en faveur du miel.

Quant à la campagne que l'on voudrait mener pour une consommation plus patriotique des miels du pays c'est de la vieille routine qui se voit journellement : « Favorisez l'industrie du pays », etc., etc. Cette instruction civique est depuis longtemps dans le cerveau des clients qui n'y font plus attention. En ce qui concerne le beurre mélangé aux produits de l'apiculture dans nos réclames, je n'aime pas cette salade ; nous nous écartons trop du but que nous nous proposons.

Il faut faire connaître aux détaillants les avantages que peut lui procurer la vente du miel acheté aux sociétaires ou à la Société romande d'apiculture. Faisons ressortir toutes les méthodes de propagande en vigueur, le contrôle avec l'influence de sécurité qu'il procure sur le public. Si le miel est vendu par la « Société », elle peut organiser de nombreux dépôts ou par des combinaisons logiques et mûrement étudiées, affilier les revendeurs à son organisation de vente, etc.

Aux consommateurs, il faut leur faire connaître l'intérêt personnel qu'ils ont en mangeant du miel, leur inspirer confiance en nos produits et enfin il faut, par tous les moyens possibles, faire lire

journellement le mot miel ou du moins le forcer à penser à ce doux produit de l'apiculture. Les moyens de ce genre sont nombreux, par exemple le collage de grandes affiches ; ce qu'on appelle publicité de rappel. La collaboration aux journaux publics par des articles sans réclame proprement dite et semblant désintéressés, ce sont des moyens très efficaces et pas coûteux. Enfin on peut faire aussi la publicité par objets, par exemple à chaque saison ou au jour de l'An offrir gratuitement des récipients en forme de ruche ou autre pour la consommation quotidienne du miel.

N'oublions pas que le consommateur doit aussi se sentir attiré vers les vitrines de tous les épiciers par la vue d'abeilles vivantes dans des ruches vitrées des étalages bien compris, poussant à l'achat.

Pour terminer, je me bornerai à souligner que toute cette publicité devra, elle aussi, avoir son contrôle, les moyens sont nombreux et l'homme avisé ne devra pas perdre son temps et son argent à poursuivre une propagande essayée sans succès.

La marque déposée.

Je n'ai jamais été partisan d'une marque déposée pour la vente du miel, comme, en général, pour beaucoup de produits naturels. Si la marque déposée a des avantages que je ne conteste pas, elle fait toujours sentir la fabrique. Or rien n'est plus pernicieux pour la vente du miel. Elle peut être confondue avec des marques de miels artificiels. D'autre part, si la marque est une garantie pour le vendeur, bien souvent elle entraîne à la concurrence, aux imitations, de ce fait, certaines personnes sans trop savoir pourquoi (les preuves ont été établies avec la même marchandise en marques différentes) préfèrent une marque à une autre, même avec une qualité moindre et un prix supérieur ; or vous savez que le prix élevé augmente la qualité, même serait-elle du miel étranger.

Sont-ils nombreux les clients qui demanderont à leur épicier du miel « SAR ». Ils demandent plus facilement, miel, tout court, ou miel de montagne, miel jaune, miel de sapins, etc.

Miel contrôlé.

Le contrôle du miel est à l'étude depuis longtemps. De nombreux essais ont eu lieu dans diverses Sections ; il semble prendre en ce moment, et à juste raison, un peu d'extension. J'attire cependant l'attention sur le fait de fonder trop de belles espérances sur les garanties que nous offre le contrôle. N'oublions pas que les apiculteurs suisses, ne faisant partie d'aucune société, peuvent parfaitement concurrencer notre contrôle en inscrivant sur leurs annonces :

« Miel suisse contrôlé ». Un bulletin d'analyse officiel, les met à l'abri de la loi. Or, l'analyse ne pourra pas toujours prouver qu'un miel est étranger dont certains, ne nous faisons pas d'illusion, valent nos miels suisses.

Dans les lignes qui précèdent, je me suis efforcé de dresser des jalons à l'occasion de la nouvelle entreprise que l'on se propose en faveur de la propagation de la consommation du miel.

Les idées autres que les siennes poussent souvent à réfléchir ; elles en font naître de nouvelles qui soulèvent parfois des propositions individuelles. C'est le but que je me propose sans vouloir déclancher une polémique, sans accuser quoi que ce soit ; respectant les convictions de chacun qui toutes sont justes, pourvu que la logique y trouve son compte.

P. Cavin.

A TRAVERS L'APICULTURE RUSSE

Le Dr G.-A. Rösch, qui a fait un voyage d'études apicoles de Moscou au Caucase, en passant par les grandes stations scientifiques apicoles en Russie soviétique, donne une description du système russe dans un livre bien illustré sur l'apiculture moderne dans ce vaste pays. Nous extrayons un chapitre de cet intéressant ouvrage, qui sera lu par tous ceux qui s'intéressent à un travail bien organisé, et dirigé par des professeurs qui ont étudié les spécialités de l'abeille russe, de la flore du pays, donnant le travail systématiquement à chacun dans la collectivité, selon ses capacités.

La flore mellifère de l'Union Soviétique est de beaucoup supérieure à celle de l'Allemagne. Et je n'ai pas visité du tout les meilleures régions comme l'Amour, la Bachkirie, la Sibérie et à peine l'Ukraine. En beaucoup d'endroits elle arrive à la hauteur de l'impénétrable Paradis des abeilles que sont les Etats-Unis. Cela dépend d'abord du climat de ce pays et puis du fait que le vaste pays n'est pas cultivé exclusivement en plantes utiles à l'agriculture, comme cela se fait en Allemagne, et enfin en ce qu'on plante sur de vastes étendues des plantes utiles et mellifères. J'ai pu remarquer cela parce que dans mon voyage (c'était en juillet et en août 1930) les étendues de terres ensemencées de sarrazin s'étendaient à perte de vue. D'après Neschumoff, on a planté 2,400,000 hectares de sarrazin en 1928 (en Allemagne seulement 21,500 hectares). Il y avait égale-

ment dans le Midi jusqu'à l'infini des champs de tournesol ; dans le Gouvernement du Nord-Caucasien, des centaines d'hectares de maïs qui donnent une idée de chaleur tropicale à ces steppes. Et quand vous aurez vu les forêts de tilleul du Centre de la Russie, les champs de blé avec les bluets mellifères, vous serez bientôt convaincu que l'apiculture russe a un fond d'or. En ce moment, l'apiculture se trouve encore dans une phase de préparation et d'expansion qui est poussée vers un but par le Gouvernement Soviétique. Avec ses cinq millions de ruchées d'abeilles, l'Union Soviétique est arrivée à peu près à ce qu'elle possédait avant la guerre, car la Russie a souffert comme l'Allemagne des suites de la guerre. D'après un calcul technique, il y a place pour 150 millions de ruchées à miel. J'ignore si on veut atteindre ce chiffre. En tout cas, au fur et à mesure de l'augmentation des ruchées, on arrivera en Russie à un moment critique par la surproduction et par le manque de plantes mellifères. On s'occupe déjà d'une telle possibilité. On cherche à résoudre le problème en l'envisageant de deux côtés. Le premier est simple : plantons du trèfle rouge. Le deuxième côté pour l'expansion de l'apiculture est la création de nouvelles régions avec la possibilité d'une apiculture qui paie. L'Union Soviétique possède sans doute de nombreuses régions dans lesquelles l'apiculture n'est pas suffisamment étudiée. Je connais un exemple : le Caucase que j'ai observé et au sujet duquel je donnerai quelques détails. Quant au problème du trèfle rouge, il est plus urgent pour la Russie que pour l'Allemagne, par exemple. Nous savons que ce problème se subdivise en plusieurs autres. Ce qui est désirable pour l'apiculture, c'est l'augmentation du trèfle rouge, dont le nectar jusqu'ici ne peut être atteint par les abeilles parce que la langue des abeilles est trop courte ou le calice des fleurs trop profond. Il n'y a que les bourdons terrestres dont la langue est plus longue qui peuvent sucer le nectar ou des abeilles à suçoir plus long. Le paysan lui-même s'intéresse à la question, car pour lui la fécondation du trèfle rouge serait un grand avantage. La Russie sème plusieurs millions d'hectares de trèfle rouge et l'augmentation de semence grâce aux abeilles serait appréciable. (L'Allemagne en 1929 en avait un million.)

(A suivre.)

Dr G.-A. Rösch.

Pesées de nos ruches sur balances en mai 1932

STATIONS	Altitude mètres	Augmentation Grammes	Diminution Grammes	Augment. totale Grammes	Diminution totale Grammes	Date	Journée la plus forte Grammes
Boncourt	373	11 850	3 650	8 200	—	13	4 000
Choëx (Valais)	430	3 500	1 700	1 800	—	13	900
Neuchâtel	438	(détails manquent)		6 200	—	—	—
Chili (Valais)	450	6 200	5 750	450	—	13	1 700
Vendlincourt	450	4 800	1 700	3 100	—	14	700
Dompierre (Fribourg)	462	(détails manquent)		(détails manquent)			
Vandœuvres (Genève)	466	7 800	2 500	5 300	—	14	1 100
Berlincourt	499	9 600	3 400	6 200	—	15	1 900
Corcelles (Neuchâtel)	570	(ruche transportée à la montagne)					
Corcelles (Berne)	656	7 700	1 300	6 400	—	16	1 500
Dombresson	743	(détails manquent)		—	3 300	—	—
Tavannes	757	7 450	3 300	4 150	—	21	1 600
Villiers (Neuchâtel)	764	6 600	1 900	4 700	—	20	1 250
Buttes	775	4 500	3 950	550	—	21	1 200
Coffrane I	805	9 800	5 550	4 250	—	18	2 400
» II	805	7 550	2 850	4 700	—	20	1 650
Cernier (Neuchâtel)	825	10 000	1 950	8 050	—	20	2 200
Le Locle	925	1 450	1 300	150	—	21	450
La Valsainte	946	9 350	7 250	2 100	—	20	2 900
Chaumont	1090	7 700	2 200	5 500	—	19	2 800
St-Luc (Valais)	1643	(détails manquent)		—	6 100	—	—

Les chiffres énoncés ci-dessus se passent de commentaires. Et cependant, du 12 au 22, le soleil était là, chaud, beau ; les nuits, quoique assez fraîches, étaient propices à la sécrétion du nectar. Les vergers étaient de toute beauté ; une profusion de fleurs embaumées. Partout, les abeilles se sentaient invitées, partout aussi ont-elles eu quelques jours d'abondance. Notre station de Boncourt annonce quatre kilos d'augmentation le 13. Les 2 kg., 2 ½ kg. ne sont pas rares, mais dès le 21 le froid est revenu, la balance indique des diminutions constantes jusqu'à la fin du mois et elles continuent. Voici cependant une huitaine de beau et de chaud, les foins vont se commencer prochainement au Val de Ruz, le peu d'esparcette qui résiste aux engrais chimiques est en pleine floraison, quelques champs sont jaunes de « snève » (moutarde jaune) et cependant les ruches restent inactives, seule la bascule travaille pour annoncer des diminutions. Les hausses sont remplies de couvain dans beaucoup de colonies, ce qui laisse de l'espoir pour le cas, problématique, où la forêt donnerait du miellat. En attendant, les apiculteurs doivent surveiller leurs ruches et si cela devait continuer, nourrir. Nourrir fin juin, alors que les prés sont émaillés de fleurs, quel paradoxe ! et cependant ce conseil est sérieux. Heureusement tout n'est pas encore perdu ; les Alpes annoncent une belle récolte, les abeilles genevoises trouvent du miel sur les nombreux acacias. La Broye annonce 6 à 8 kg. et, en montagne, cela peut encore venir. Courage donc, après la pluie reviendront les beaux jours et si l'année devait être mauvaise pour la plus grande partie des apiculteurs, espérons quand même. Le prix fixé pour le détail est de fr. 4.50 le kg. A ceux qui ont du miel nous recommandons le contrôle ; une simple carte à votre président de section et il fera le reste.

Corcelles (Neuchâtel), juin 1932.

Ch. Thiébaud.

BOITES A MIEL

Comme l'année dernière, le Comité central a passé une commande de boîtes à miel de 1 et ½ kg. que les sociétaires peuvent se procurer en passant leurs commandes au caissier, M. Schumacher. Prix fr. 0.25 pour la boîte de 1 kg. et fr. 0.15 pour celle de ½ kg. Verser le montant de la commande au compte de chèques II. 1480 et le caissier fera exécuter. Les apiculteurs qui voudront se grouper ou faire leur commande par section bénéficieront des ports en moins.

Le Comité.

FÉDÉRATION VALAISANNE D'APICULTURE

Le 12 juin 1932, les adhérents à la création d'une Union coopérative centrale des miels se sont réunis à Sion, Restaurant Varone, et ont accepté les statuts tels que faits. Chaque apiculteur a reçu ces statuts.

M. Michelet Cyrill, gérant de la Grande Coopérative des producteurs de lait, beurre, œufs, fourrages, a accepté d'être aussi gérant de notre Centrale des miels ; ce sera une branche de plus confiée à son activité ; ses voyageurs s'occuperont de la vente des miels comme des autres produits, ses locaux abriteront aussi nos bœaux. L'apiculteur Philippe Tavernier, Sion, a été nommé président de notre Centrale. MM. Heyraud et Henri Meylan font partie du comité ; ces derniers recommandent à tous nos membres d'avoir confiance en la nouvelle association et de s'affilier nombreux à la dite Centrale, ceci pour le plus grand avantage de l'écoulement de nos miels. Les inscriptions sont reçues par le président, M. Philippe Tavernier à Sion.

Le caissier-secrétaire de la Fédération valaisanne :
C.-L. Lorétan.

NOUVELLES DES SECTIONS

Montagnes Neuchâteloises.

La séance pratique prévue au rucher de M. Eugène Maire, à La Jaluse, le 22 mai, fut malgré le temps très incertain, des mieux revêtue.



Rucher Eug. MAIRE, séance du 22 mai 1932.

C'est que c'est le printemps ! L'apiculteur comme ses abeilles est plein de zèle ; il s'en donne et surveille de près son rucher. Il établit volontiers une comparaison entre les ruches de ses collègues et les

siennes, et c'est une des principales causes des fortes participations enregistrées aux assemblées du printemps.

Ceux qui, malgré le demi-sourire du temps, se sont déplacés pour visiter le rucher de M. Maire, n'ont certainement rien regretté car, il leur a été donné de voir une installation des plus soignée dirigée par des mains bien expertes. Dans le spacieux pavillon bien éclairé qui donne abri à une douzaine de colonies, l'ordre et la propreté retiennent l'attention de tous les membres. La visite de quelques colonies toutes en excellente forme et prêtes pour la récolte, est une preuve que l'apiculteur sait conduire son rucher. La longue expérience de M. Maire et son ingéniosité font de lui un maître en apiculture. Ses renseignements et ses conseils sont de ceux qui ont « du poids », aussi est-il bien naturel que nos hommes de confiance de la Romande aient déjà à deux ou trois reprises, lors des concours de ruchers, donné à notre collègue la plus haute récompense. Après la visite du rucher une courte séance eut lieu au restaurant de la Jaluse, pendant laquelle différentes questions d'ordre administratif purent être liquidées. Puis M. Maire, dans un exposé très bien compris, traite la question de « la pose de la hausse ». Ce travail très intéressant, où les conseils judicieux ne firent pas défaut, fut très apprécié par l'assemblée qui témoigne à son auteur ses vifs remerciements.

Différents renseignements sont ensuite fournis concernant l'achat de bocaux et de boîtes de la Romande. La même procédure que l'année dernière est maintenue à l'exception des boîtes de 1 kg. qui peuvent aussi être obtenues directement auprès de la Maison Roudolf, au Locle.

Les renseignements concernant la vente du miel « S. A. R. » organisée par la Société cantonale d'apiculture, sont fournis par M. Vuille, membre du comité. Après un examen approfondi de la question il est constaté que ce projet contient encore des lacunes que l'on désire voir disparaître. M. Vuille a pu se faire une opinion à ce sujet et ne manquera certes pas d'en nantir ses collègues du comité.

La ruche de la société se trouve actuellement au Locle, chez M. G. Huguenin. L'assemblée générale d'automne avait émis le vœu que cette excellente colonie soit consacrée à l'élevage de reines pour l'usage des membres à un prix modique.

L'on s'est rendu compte que cette manière de faire n'est pas exempte de difficultés et qu'une étude plus approfondie de la question doit être reprise. Pour cette année c'est encore du miel et non des reines que la société retirera de la ruche.

Contente de son après-midi passée en excellente compagnie, l'assemblée se dissout à 18 h. 30. G. M.

P.-S. — Il est rappelé aux membres de la section qui désirent faire contrôler leur miel, qu'ils doivent s'annoncer au président, M. Ch.-E. Perret, Nord 181, La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 15 juillet au tout plus tard.

Erguel-Prévôté.

A Corgémont, le 29 mai, au rucher de M. P. Prêtre, quinze sociétaires environ ont répondu à la convocation.

A la gare, réception par notre collègue P. Prêtre, la joie est dans les cœurs et malgré le temps maussade, on est heureux de se rencontrer et de se tendre une main amicale.

Malheureusement le soleil, cet ami précieux de l'apiculteur, brille par son absence et cède sa place à une pluie légèrement froide.

Le but de la réunion était la visite d'un rucher modèle avec démonstrations pratiques, sous l'habile direction de M. Bohnenblust, inspecteur à St-Imier.

M. P. Prêtre nous introduit gentiment dans son joli pavillon, bien compris et dont l'aménagement de l'intérieur est heureux. Là chacun y trouve place et les discussions sur l'apiculture vont leur train. Ensuite M. Prêtre ouvre quelques ruches, fortes populations, lesquelles ont déjà réussi à emmagasiner une quantité respectable de nectar. C'est avec plaisir que l'on constate la belle apparence de certains cadres de hausses. Il est toujours intéressant de prendre l'avis des aînés et leurs conseils ont été appréciés une fois de plus.

Après la visite si intéressante du rucher, une collation fut offerte à tous les participants par M. et M^{me} Prêtre. Nous leur adressons nos plus vifs remerciements pour leur plus cordiale réception. Des remerciements également à M^{lle} Prêtre pour la note gaie et agréable qu'elle a su exprimer durant notre présence chez ses parents.

Malgré le temps maussade, la bonne humeur n'a cessé de régner.

Conclusion : Belle et agréable journée autant qu'instructive ; les absents la regretteront sûrement.

Un participant.

* * *

Il est rappelé à tous nos membres qu'un contrôle de miel a lieu chaque année dans notre section. Tous les apiculteurs qui désirent le faire contrôler sont priés de se faire inscrire auprès des soussignés : Pour le Vallon de St-Imier à MM. Adolphe Bohnenblust, inspecteur ; pour Tramelan à M. Edmond Etienne, à Tramelan ; pour la vallée de Tavannes à M. Ch.-Alb. Boillat, à Reconvilier ; pour le Moutier-Grandval à M. Marcel Anklin, à Corcelles (J.B.).

Chers collègues, faites contrôler votre miel ; ainsi vous aidez à combattre les miels étrangers, tout en vendant plus facilement vos produits.

Le Comité.

Section des Alpes.

(Suite)

Pour nous, gens plus réfléchis, la *Ruche*, à elle seule, est déjà un problème, comme du reste tout le *matériel apicole*, et un problème jamais complètement résolu. Un des derniers bulletins relevait qu'il y avait des valeurs à changer dans les données des anciens maîtres. Il n'y a rien là de quoi étonner. Dans ce domaine, une seule chose est fixe, et c'est les dimensions du cadre. Tout le reste est susceptible de modifications, de transformations, de perpétuels progrès. Il faut que ceux qui ont des idées arrêtées, qui les voudraient constamment ériger en règles absolues et intangibles, en prennent bon gré mal gré leur parti. Notre section s'est intéressée au concours de ruches pastorales institué sur notre demande par la Fédération vaudoise. Notre collègue, M. Alexandre Schauenberg, de Chernex, y a présenté une ruche très originale, à laquelle il avait donné le nom de guerre de «Ruche Thermos». Sa principale caractéristique consistait en une excellente isolation thermique assurée par un matelas d'air aussi bien au plateau qu'aux parois. Malheureusement ces parois doublées augmentaient par trop le poids total de la construction.

Votre président aurait vivement désiré voir figurer à ce concours un des bons modèles de Siebenthal, que fabrique excellemment notre ami E. Winkler, charron, à Aigle. Malheureusement, il a fallu s'en passer. Le rapport publié dans le *Bulletin*, numéros de novembre et

décembre 1931, aurait gagné à être accompagné de clichés plus suggestifs encore. Il a fallu se contenter de ceux fournis par les concourants eux-mêmes. Plus on sonde le problème de la ruche pastorale, laquelle doit être, en même temps légère, solide, chaude, susceptible d'être aérée largement tout en excluant de manière absolue la sortie des abeilles, plus on se persuade que ce problème est pour ainsi dire insoluble. Il est, en effet, presque impossible de concilier les deux choses : une ruche confortable, un bon logement, avec tout le confort, la sécurité et les commodités qu'il est aujourd'hui possible de lui donner, tous les utiles accessoires dont on pourrait la doter si elle demeurerait toujours en place, de concilier tout cela, dis-je, avec les nécessités du transport dont la principale est la légèreté la plus grande et avec une active ventilation. Tout ce qui se fera ne sera jamais qu'une réussite plus ou moins imparfaite. Il faut le répéter : le problème est quasi insoluble. Ceci dit, on se doit de louer sans réserve tous les constructeurs des modèles présentés, pour leur consciencieux et ingénieux travail. Les ruches exposées au Comptoir ont provoqué un mouvement de curiosité extraordinaire, des critiques, bien sûr, mais aussi des louanges sincères et méritées dont nous devons nous réjouir. Un concours est toujours décevant, ses résultats sont toujours décevants, décevantes aussi les critiques, même bienveillantes, décevante l'incompréhension. Mais combien nous devons remercier ces travailleurs pour leur patient, leur bienfaisant effort, leurs recherches ! Ce n'est que plus tard qu'on leur rendra pleine justice. Ils se sont généreusement prêtés à l'expérience. Vous savez combien il est dangereux de s'exposer au jugement des autres. Rien n'est plus faux qu'un jugement. Il vous blesse toujours à quelque endroit.

Notre section avait le bonheur de posséder autrefois, au petit hameau de Fontanney sur Aigle, le plus réputé constructeur de ruches et de matériel apicole. Le malheur, les circonstances de famille les plus diverses ont mis fin à sa production. Combien de fois ai-je entendu déplorer ce brusque arrêt ! Ses ruches bien étudiées, bien au point, bien construites faisaient l'admiration et le contentement de chacun. Leurs mesures étaient si rigoureusement constantes et précises que les parties constituantes pouvaient s'adapter indifféremment à n'importe laquelle, même fabriquée plusieurs années après les autres. Elles ne gonflaient pas, elles étaient invariables. On les retrouve après 30 ans aussi exactes qu'au premier jour de leur fabrication. M. de Siebenthal s'était déjà préoccupé de la ruche pastorale puisqu'il a construit une ruche Layens dont le poids total ne dépassait pas 12 kg. M. de S. m'a affirmé que son père en construisit, en tout, six de ce genre. Cette ruche (nous l'avons appris tout récemment), construite il y a 30 ans environ, est encore en usage à Drapel et, à cette heure, encore peuplée. Malgré son extrême légèreté, elle était donc solide. Voilà une découverte qui, en tout cas, bouleverse des notions péniblement acquises. Ou je me trompe, ou nous sommes là sur la bonne voie en la choisissant pour modèle. Mais son constructeur (ou son possesseur actuel) consentira-t-il à nous la prêter ? Se trouvera-t-il quelqu'un pour la reproduire ? Veuillez, Mesdames et Messieurs, joindre vos voix à la mienne pour sommer M. de Siebenthal de ne pas se désintéresser de cette affaire, pour lui dire que son cas nous touche directement. Ce cas fait toucher, comme avec le doigt, toute la fragilité et l'instabilité de la condition humaine. Pour relever la situation, les mots seuls, les bons conseils ne suffisent pas. Il faudrait des coups... des coups de main ou d'épaule, s'entend. Peu de chose suffit à nous abattre et l'individu découragé ne se relève que difficilement. Ce relèvement exige un cou-

rage, un effort considérable sur soi-même, sur les choses ensuite, mais aussi un minimum d'espoir. Or, ce minimum d'espoir n'est refusé à personne. Allons, ami Arnold, un mouvement.

(A suivre.)

Ed. Fankhauser.

La « LAUSANNE » aux monts de Grandvaux.

Malchance ! Le dernier pluvieux dimanche de ce mauvais mois de mai, être réunis sur la pente de ces monts privilégiés, qui baignent leur pied dans l'azur, développent leur ceinture de pampres avec les villages vigneron sertis comme rubis dans la verdure des ceps, arrondissent une taille épanouie sous le velours des prés tout fleuris, redressent à peine leur tête couronnée de forêts chatoyantes, et deviner plus que voir et sentir toute la magnificence de ce merveilleux paysage, n'est-ce pas d'une décevante ironie ! Faut-il avoir le respect des décisions d'un comité, le culte des abeilles pour affronter les intempéries, braver brouillards et averses et arriver environ 60 dans la salle hospitalière qui attendait les fidèles de nos assemblées et où avaient été convoqués beaucoup de... « d'isolés ».

Jolie salle, bien préparée, hôtesse aimable, boissons de choix, réconfortantes et engageant à la gaité, atmosphère amicale, humeur décidée à la bienveillance, voilà des éléments de succès qui vont permettre deux bonnes heures de propos agréables sur le sujet toujours neuf des soins aux ruchées.

Une très courte partie administrative, procès-verbal, budget, onze admissions, est rapidement liquidée. Le président donne connaissance d'un avis de la Station fédérale d'essais viticoles et arboricoles sur le traitement des arbres fruitiers, très largement répandu par la presse, qui, s'il était exactement suivi, calmerait toutes les inquiétudes des apiculteurs sur la mortalité possible des butineuses tentées d'aller puiser le nectar empoisonné par les bouillies arsénicales. Il invite les apiculteurs à faire des observations précises et à soumettre à l'analyse les cas suspects. La station d'ailleurs, qui a la plus grande confiance dans l'influence de l'abeille sur la fécondation des fleurs, fait également des recherches sur la nocivité des traitements. Les bons arboriculteurs sont du reste trop intelligents pour compromettre cette fécondation par un traitement qui colle le pollen et empêche sa dissémination.

Le sujet de la causerie du jour : *Comment conserver nos colonies en bon état de productivité*, est ensuite présenté. L'introducteur émet d'abord l'idée qu'il faut une habitation saine par la qualité du matériel, propre dans toutes ses parties, des rayons toujours rajeunis par un renouvellement régulier, qui écarte impitoyablement les bâtisses détériorées, les alvéoles rétrécis par de nombreux élevages, les moisissures qui peuvent avoir une influence funeste encore trop peu étudiée. Le rajeunissement des rayons n'est du reste pas onéreux : un rayon mis à la fonte donnant plus qu'une feuille gaufrée. Nourrissement hivernal commencé de bonne heure pour provoquer la naissance d'un peuple jeune, apte à bien passer l'hiver et assurant au printemps des éléments vigoureux et en nombre suffisant. Calfeutrage au printemps pour éviter le refroidissement du couvain. Aération suffisante en tout temps par le trou de vol.

Toutes les vieilles expériences ont donné ensuite pour préciser certains conseils, redresser les erreurs. M. Jaquier recommande de vérifier si le nourrissement donné dès le milieu ou fin août est encore suffisant quand le moment de la mise en hivernage est arrivé, un élevage important ayant absorbé une forte partie des réserves. MM.

Mermoud et de Dompierre voient une garantie de propreté et de bonne conservation des plateaux par imprégnation au carbolineum (ou diphenso).

M. Fontannaz explique quel est le moment favorable pour la pose des hausses. Pas trop tôt pour ne pas refroidir le nid qui s'agrandit ; mais au début d'une miellée qui s'annonce fructueuse. Il indique la possibilité de garder deux reines dans une colonie en la divisant par une partition étanche et en la couvrant d'une plaque de zinc ou de celluloid perforé.

M. Chevalley expose sa méthode d'élevage des reines en ruches pépinières.

Tous ces échanges de conseils, de points de vue, de faits, ont fourni un menu copieux et la discussion bien orientée a permis à chacun de recueillir des renseignements utiles.

Le président remercie les orateurs et félicite de leur présence M. Mermoud, venu exprès de la Vallée pour se retrouver avec ses amis de Lausanne, M. Frech, notre vétéran que l'indécision du temps n'a pas retenu, qui, malgré son grand âge, donne le précieux exemple de la fidélité aux assemblées et dont les très nombreux services rendus à l'apiculture vont trouver une récompense méritée dans sa proclamation à l'honorariat, sur présentation de M. Jaquier.

Pendant la séance le temps s'est rasséréné et un peu avant 17 heures la majorité des participants sont allés visiter le très intéressant rucher d'un vieil apiculteur et ami, M. Jordan, émigré de Carrouge sur les flancs de Lavaux, dans une propriété idyllique, qui parle de beauté et de paix à son âme de bon Vaudois. M. Jordan et quelques amis discrets avaient préparé là une collation où certain Grandvaux de choix et certain rouge fruité de St-Saphorin, des caves de M. Parisod, ont retenu l'attention et recueilli des suffrages enthousiastes. Ils ont révélé une chorale inconnue dans cette « Lausanne » optimiste et bien unie.

Après avoir chaleureusement remercié les généreux organisateurs de cette réunion si cordiale, le président a levé la séance et la cohorte s'en fut reprendre le chemin du retour.

A. G.

Gruyère.

24 avril 1932 : Assemblée générale à l'Hôtel des Alpes, à Bulle.

Une soixantaine de membres répondent à l'appel nominal. M. le président est heureux de ne pas avoir de remarque pénible à faire sur la fréquentation de l'assemblée ; il peut au contraire décerner des félicitations. Son rapport sur l'activité de la société en 1931 est des plus captivant. En voici quelques extraits intéressants : Le nombre des membres a passé de 136 à 146. La société a pris livraison de 3455 kg. de miel contre paiement comptant d'une somme de 12,089 fr. 30. Elle a acheté, pour le compte de ses membres, 30 maturateurs de 50 kg. et 4 de 100 kg., 2 balances, 500 bocaux de la Romande, 120 bidons de sucre de fruits, 23 bidons à miel de 30 à 50 kg. et pour 941 fr. 45 d'étiquettes et de tableaux-réclames. Le crédit en banque a dû être porté de 5000 à 10,000 fr. (les membres du comité n'ont pas craint d'engager leur signature). Le compte de profits et pertes solde avec un léger bénéfice. Le stock de miel est normal. Cinquante-quatre apiculteurs ont fait contrôler leur récolte. Les ruches ont donné une moyenne de 8 à 9 kg. L'état sanitaire a été bon en général, sauf à La Tour-de-Trême, où l'acariose a fait des ravages dans trois ruchers.

Tout serait à citer de ce rapport présidentiel ; c'est à regret que je dois me limiter. Les comptes sont approuvés à l'unanimité avec

de vifs remerciements au comité et surtout au président qui est l'âme de tout. Le secrétaire annonce que le grand mérite de M. le curé Gapany a été reconnu par sa récente nomination au comité de la Romande. Une chaleureuse ovation salue cette heureuse nouvelle.

La réception et la vente du miel sont une grosse charge pour le comité. Veut-on continuer l'achat en 1932 ? Les membres du comité sont encore prêts à se dévouer. Ils demandent seulement que les sociétaires facilitent leur tâche en n'apportant que du miel irréprochable. Une proposition de payer le miel suivant sa qualité et son degré de propreté ne reçoit pas grâce, le comité ne voulant accepter que du miel de toute première qualité. L'assemblée décide de continuer l'achat du miel en 1932 et donne toute compétence au comité. Le prix sera fixé dans une nouvelle assemblée à convoquer au commencement de juillet. Le comité propose de tenir cette assemblée à Broc, à Marsens ou à Bulle. C'est Marsens qui l'emporte. Une voix au fond de la salle : « Si nous publions que nous allons à Marsens, on nous prendra pour des fous ; il faut dire à Humilimont. » Et un pince-sans-rire de répondre incontinent : « Mettons crânement Marsens. Un pensionnaire de Marsens (asile d'aliénés) disait un jour : nous, nous savons ce que nous sommes, mais ceux d'en haut (curatorium d'Humilimont) on ne sait pas ce qu'ils sont. »

L'assemblée arrête ensuite le programme des visites de ruchers en 1932. Il est encore question du traitement des arbres fruitiers à l'arséniate de plomb ou de chaux, du film du Dr Perret, du concours de ruchers, de l'assemblée de la Romande, de la révision des statuts, etc., etc. Sept nouveaux membres sont admis et trois anciens sociétaires commandent des maturateurs. M. le président lève l'assemblée en souhaitant que chacun amène une recrue.

28 mai : Visite des ruchers de MM. Albert Pasquier, syndic, et François Maillard, à Sâles.

Trente-six apiculteurs, et, chose réjouissante, beaucoup de jeunes, se sont donné rendez-vous à ces deux beaux ruchers. Quelle cordiale réception ! Je vois encore la grande chambre de ménage de M. Pasquier, le vieux poêle à banc dans un angle, un appareil de radio à l'angle opposé, la table chargée de bonnes bouteilles et de pâtisserie, M. le curé Gapany assis sur le canapé de M. le syndic et faisant passer dans l'auditoire son enthousiasme pour la cause apicole. On raconte quelques historiettes, on se communique ses déboires et ses succès. Quels bons moments trop vite passés ! Merci à MM. Pasquier et Maillard. Deux nouveaux membres se font inscrire.

5 juin : Visite des ruchers de MM. Jos. Jaquet, fils de Louis, Jos. Jaquet, fils de Constant, et Casimir Jaquet, à Estavannens.

Une trentaine d'amis des abeilles ont eu le plaisir de se rencontrer dans le coquet village d'Estavannens si bien situé et encore trop peu connu des touristes. Un loto en plein air de la Société de musique donne au charmant village un air de fête. Beaux ruchers, beau matériel, belles colonies et surtout beau miel. MM. Jaquet ont reçu leurs visiteurs le cœur sous la main. Merci. Trois nouveaux membres.

12 juin : Visite des ruchers de MM. Gabriel Marchand, J. Terrapon, rév. curé, et Jos. Corpataux, aubergiste, à Sorens.

Trente-quatre participants. Ruchers très intéressants dans une contrée bien mellifère. Au Gérignoz, M^{me} Marchand met autant de grâce à nous servir un bon verre de vin que M. Marchand met de douceur à manier les beaux cadres fraîchement bâtis. La montée au village met la petite troupe en sueur et l'orage qui se prépare met les

abeilles de M. le curé Terrapon en mauvaise humeur. Quelques visiteurs (moi, entre autres) lâchent pied ; les plus braves, armés de leur voile, tiennent bon. Un chapeau de velours noir à long poil est jaune de dards. Un loustic déclare que M. Terrapon aurait le droit de demander une indemnité au propriétaire du chapeau. La chope de l'amitié est vidée chez M. Jos. Corpataux, dont le grand rucher, sur un terrain en amphithéâtre, a malheureusement souffert du déménagement de ce printemps. Un apiculteur accouru de Cerniat nous charme un instant de sa belle voix de ténor. Merci à tous. Trois nouveaux membres.

19 juin : Visite des ruchers de MM. Raymond Bugnard, Auguste Chap-paley et Charles Pillonel, à Charmey.

Les travaux de la fenaison ont retenu les apiculteurs ; une quinzaine d'entre eux ont cependant répondu à l'invitation. Ils s'intéressent fort au marquage des reines fait par M. le président Gapany. Ruchers originaux et bien tenus. Charmey est le pays des charmes, mais un orage malencontreusement venu après 4 heures a empêché d'en jouir. Deux nouveaux membres.

Il me reste encore à parler de la charmante conférence-causerie du 29 mai où la section de la Gruyère a eu l'honneur et le plaisir rare d'entendre deux maîtres de l'apiculture en Suisse romande, MM. Mayor, président, et Schumacher, rédacteur. Ce sera pour le prochain Bulletin. Je ne voudrais pas blesser la modestie de notre cher président en disant qu'il a assisté à toutes les visites de ruchers, mais je ne saurais mieux terminer qu'en citant la réflexion d'un bon apiculteur vaudois à l'assemblée de la Romande, à La Chaux-de-Fonds : « Si le curé Gapany existait pas, y faudrait le faire venir. » J. G.

Section des Franches-Montagnes.

Cours d'élevage. — Dimanche 5 juin avait lieu, à La Ferrière, un cours d'élevage avec un nombre limité de participants. Ce sera une démonstration très instructive. Dans une salle d'école aux murs décorés de six grands tableaux intuitifs, un matériel complet avait été disposé sur une longue table : boîte d'arrêt, ruchettes, cages d'éclosion et cupules Perret-Maisonnette et autres accessoires. Les élèves s'exerceront à la pratique sur de vieux rayons, après une courte théorie et démonstrations par les dirigeants, MM. Hermann Brechbühler, de Boujean, et Léon Mouche, le président de la section.

La pluie tombe sans discontinuer, une pluie fine et froide qui nous tiendra fidèle compagnie pendant le restant de la journée. Les apiculteurs annoncés auront-ils le courage de se déplacer pour un travail très délicat, par un temps aussi déplorable. Les dirigeants ne le pensent pas et à l'heure fixée, soit 13 h. 30, ils quittent le local, emportent le matériel nécessaire et s'en vont au rucher commencer leur travail. Peu après, ils sont rejoints par huit jeunes apiculteurs courageux qui n'ont pas craint un long déplacement sous la pluie. Cette fois, on procédera différemment de ce qui a été prévu, car le rucher étant à quelques minutes du village, à la lisière d'une forêt, on ne retournera pas de suite au local préparé pour la séance. On fera le travail pratique séance tenante, pour revenir après à la théorie.

La ruche qui fournira les larves, une ruche système suisse, avec une population superbe et qui a fait l'année dernière ses 30 kg. de miel, a sa hausse à peu près complète. Démontée cadre par cadre, chacun de ceux-ci subit une critique serrée. Les deux premiers rayons enlevés sont remplis de miel nouveau non operculé. Ils sont neufs et n'ont jamais contenu de couvain. Ils ont été édifiés l'année dernière par des

essaims artificiels formés après la récolte. Les cellules destinées à recevoir du miel sont plus fortement inclinées que celles qui doivent contenir le couvain. Nous n'avions jamais fait cette remarque au sujet des grands rayons. C'est au tour des autres rayons : belles plaques de couvain, bien régulier, sans espaces ou cellules vides, entourées d'une couronne de pollen, une bonne provision de miel dans la partie supérieure, des abeilles calmes, n'abandonnant pas le couvain, ne fuyant pas dans un vol désordonné. Deux critiques sont à retenir : les bords de quelques cadres sont occupés par des cellules de mâles. Pour éviter cette défectuosité, il est à recommander de couper chaque année un tiers de cadre dans la partie inférieure. Les abeilles construiront des cellules neuves d'où naîtront des mâles vigoureux, bien constitués. L'autre critique n'a pas grande importance pour nous, car il s'agit, par-ci, par-là, de rares traces de croisement italien. Nous faisons de la sélection au point de vue production et laissons la « Rassenzucht » pure à nos collègues alémaniques.

Le rayon neuf, placé six jours auparavant au milieu de la colonie et destiné à fournir les larves, ne contient malheureusement que des œufs, mais un cadre de hausse à moitié rempli de jeunes larves y suppléera. La ruche éleveuse contient une reine de deux ans, marquée en vert, et qui fut vite trouvée. Après l'avoir mise de côté avec le cadre sur lequel elle se promène, nous prélevons une partie des abeilles que nous brossons dans la cage d'arrêt, puis la reine est rendue à la souche. Nous complétons l'essaim formé par des abeilles prélevées dans une ruche D. B. en plein air. Ici, les choses se passent différemment. Tandis que jusqu'à présent trois ruches ont été visitées, démontées cadre par cadre sans enfumoir et sans voile, avec un peu de fumée d'un cigare, le propriétaire du rucher qui s'y connaît en fait de systèmes de ruches, s'arme d'un enfumoir et invite ses aides à trouver la reine pour ne pas courir le risque de la joindre à l'essaim en formation et d'anéantir tout le travail de la journée. La ruche ouverte sous la pluie, les abeilles s'acharnent sur les opérateurs qui réclament des voiles. Ils ont pu se rendre compte que la Dadant, dont on ne dit que du bien en Suisse romande, a aussi ses désavantages et que pour le travail, la ruche suisse en pavillon lui est bien supérieure.

La reine isolée, on brossa de nouveau les abeilles de plusieurs rayons à couvain, car il nous faut beaucoup de nourrices, par conséquent de jeunes abeilles. La reine rendue à la colonie, nous nous occupons de la boîte d'arrêt qui a reçu préalablement deux cadres avec du miel liquide et du pollen, puis un cadre avec de l'eau donnée au moyen du pulvérisateur.

Les amorces sont découpées à l'emporte-pièce, fixées à une latte de support ou à des cupules Perret-Maisonnette, puis introduites délicatement au centre de l'essaim. La boîte refermée en nous assurant que les abeilles auront assez d'air, pourvue d'un nourrisseur contenant du miel dilué et non pas du sirop de sucre, nous la plaçons dans un endroit obscur et tranquille où elle restera de 24 à 30 heures et où s'ébaucheront les cellules royales.

Le lendemain, les abeilles avec les cadres seront rendues à la colonie éleveuse, qui aura été rendue orpheline six heures auparavant. Point n'est nécessaire de rendre la colonie orpheline, puis de détruire les cellules édifiées.

Généralement, la souche n'élève que les larves royales commencées par l'essaim, et si elle en élevait, elles n'arriveraient à maturité que 24 heures après celles de l'élevage.

Le résultat fut des plus réjouissants, malgré le mauvais temps, et dix jours plus tard, nous pouvions mettre en cages d'éclosion 27 cellules dont 24 ont éclos. Trois avec des larves qui nous paraissaient plus retardées furent détruites, mais auraient néanmoins éclos le lendemain.

Douze jours après, nouvelle séance, à laquelle participèrent seulement trois apiculteurs. Cinq jeunes reines furent emportées dans des cages par les amateurs et toutes les autres furent mises en ruchettes, après avoir été marquées après l'éclosion.

Ainsi, la réussite fut complète, ce qui ne manquera pas de donner la plus entière confiance aux participants. Y a-t-il quelque chose de plus décevant pour les apiculteurs d'assister à une démonstration qui se termine par un échec ?

Nous avons constaté que les cages d'éclosion faites avec du zinc perforé laissent passer les jeunes majestés, mais non les cages Perret-Maisonnette en celluloid qui donnent pour cet usage complète satisfaction.

L. M.

Réunion aux Pommerats, dimanche 10 juillet à 14 h. 30. Il ne sera pas envoyé de cartes de convocation.

Le Comité.

Côte Neuchâteloise.

Réunion le dimanche 10 juillet, à 14 h. 45, à Bevaix. Rendez-vous à la gare. Ordre du jour : 1. Procès-verbal de l'assemblée de juin ; 2. Visites de ruchers ; 3. Démonstration des divers outils servant à désoperculer les rayons ; 4. Divers.

Le Comité recommande vivement la propagande auprès des apiculteurs qui ne font pas partie de la Société. Invitez-les à notre séance de Bevaix !

Section d'Ajoie et Clos du Doubs.

La deuxième réunion pratique de la section aura lieu à Fahy, le 10 juillet, dès 14 h. 30.

Suivant décision prise à la dernière assemblée générale, il ne sera plus envoyé de convocation personnelle. Lisez donc le Bulletin, s. v. p. La section ayant décidé le contrôle du miel, les collègues qui désirent faire contrôler leur récolte sont priés de s'annoncer au président jusqu'au 15 juillet.

Le secrétaire.

Section de Morges.

Contrôle du miel en 1932. — Dans son assemblée générale du 12 juin dernier, la section de Morges a désigné MM. Jaquier Ch. à Busigny et Amaron Léon à Clarmont, pour le contrôle du miel des membres de la section.

Le comité actuellement en charge a été renouvelé pour une nouvelle année.

Morges, le 18 juin 1932.

Le Comité.

NOUVELLES DES RUCHERS

Du 15 au 22 mai, les bonnes colonies travaillent ferme. Bons apports dans les hausses. Du 22 au 30, brouillards, puis neige sur les hauteurs à 900 m. Aucun travail. Du 31 mai au 5 juin quelques matins frais. Peu de travail, mais dès 11 heures, activité en général.

J'ai eu un essaim le 14 mai. Je l'ai bien soigné suivant les conseils du rédacteur et il a bâti ses 12 cadres. Sur 13 colonies très fortes, pas d'autre essaimage.

C. S.

* * *

Damvant, le 14 mai 1932. — Cette année l'hivernage, quoique très long, s'est encore bien passé. J'ai perdu une ruche, mais pas par manque de provision, la reine a plutôt disparu en automne et les abeilles sont tombées petit à petit jusqu'à dépopulation complète.

A la visite que j'ai faite en avril j'ai encore trouvé deux ruches orphelines, une avait encore deux petites plaques de couvain operculé, mais l'autre plus rien. J'ai immédiatement donné à ces deux ruches chacune un cadre de tout jeune couvain, prélevé à d'autres ruches. Immédiatement elles se sont mises à élever des cellules de reines et actuellement mes deux ruches sont dans un bel état, chacune 7 cadres de beau couvain compact.

Pour la récolte, jusqu'à présent elle n'est encore pas brillante, ça a bien marché pendant 8 jours en mai et ensuite trois semaines de pluie froide avec vent.

Ces jours-ci elles travaillent de nouveau bien, mais ce matin il y avait déjà quelques faucheuses qui commençaient de leur « couper l'herbe sous les pieds ».

Espérons toutefois encore à la miellée. Jusqu'à présent je n'ai pas eu d'essaims.

Marc Gigon, à Damvant (612 m. d'alt.).

* * *

F. Vionnet, Monthey. — Quel triste printemps nous avons eu, bise glacée, neige et pluie, juste bon pour les marchands de parapluies et d'imperméables, et dire que ce temps a duré jusqu'au 8 juin environ. Heureusement que la semaine du 15 au 22 mai a permis à nos colonies de récupérer une bonne partie du retard. Malheureusement, la floraison s'est pour ainsi dire faite tout à la fois et nos ruchées n'avaient pas assez de petit monde pour pouvoir profiter de tous ces trésors ; puis le mauvais temps est revenu, obligeant nos bestioles à un repos forcé. Quelques beaux jours à la fin mai permettent l'envolée de plusieurs essaims, dont deux se sont réunis, une des reines ayant jugé plus prudent de rester chez elle que de partir à l'aventure. Inutile de vous dire qu'il a fallu nourrir ces émigrantes et quelle lenteur dans la confection des bâtisses ! Pour comble, je m'aperçois un peu tard que trois souches essaimeuses sont orphelines, ainsi que deux nuclei sur quatre de ma pépinière ; les deux autres ont leurs reines, mais pas de ponte au 20 juin ; leur éclosion date pourtant du 7 juin. A quoi attribuez-vous cet échec ? (*Réd. au mauvais temps probablement qui a empêché la fécondation en temps voulu.*)

Depuis le 8 nous avons un temps merveilleux, mais absence presque complète de récolte. La balance, la chasse aux bourdons et les essais de pillages en font foi. Pour être juste, je dois vous dire également que les fenaisons sont pour ainsi dire terminées dans notre rayon, mais il nous reste encore l'espoir d'une récolte des forêts.

* * *

L. M. — La récolte est maigre jusqu'à maintenant et j'espérais un peu sur les acacias qui commencent à fleurir dans notre région de Cottens. La semaine dernière, qui aurait dû être la bonne à cause de la floraison des foin, n'a pas donné grand'chose ; la balance accusait 4 à 500 gr. par jour, poids qui disparaissait la nuit. Le temps aurait été favorable, mais les fleurs manquent : très peu d'esparcettes,

pour ne pas dire point, peu de sauges et de scabieuses, vu la disparition des vieux gazons.

Les colonies sont très belles en ce moment, malgré leur développement tardif. Il ne manque que l'essentiel : les fleurs. Jusqu'à maintenant un seul essaim sur 20 colonies et qui a pris la clé des champs en vitesse. Par contre, nous avons recueilli un pauvre petit vagabond avec jeune reine, qui a l'air de vouloir nous dédommager de notre perte. La souche essaimeuse a été divisée en trois, ceci en vue de repeupler les ruches vidées par les doublages du printemps.

Appareil électr. à désoperculer

et pour la pose des fils
aux rayons artificiels,
avec transformateur,

construit pour toutes tensions à courant alternatif et absolument sans danger de manipulation, même à une haute tension.

Utilisation des plus simples.

Grosse économie de temps. — Garantie 2 ans.
Prix avec transformateur, seulem. 40 fr.

Prospectus gratuits.

En commandant, indiquer la tension.

Auguste SIDLER, Ateliers Electro-mécaniques, **CHAM** (tél. n° 108).

Chasse-abeilles Rapide

modèle éprouvé et durable **Fr. 1.—**,
avec planche **Fr. 3.30.**

Grande baisse sur les belles
étiquettes quatre couleurs.

Etabl. Eug. RITHNER, Monthey

OUTILLAGE et MATÉRIEL

pour l'apiculture

FEUILLES GAUFRÉES
PLAQUES MELLIFÈRES

DENTAN & DUMUID, Lausanne
Place Chauderon Téléphone 22605

Ruches, poulaillers et clapiers modernes.

Pavillons démontables et extensibles.
Tous les articles en bois pour l'apiculture
et l'aviculture. **Jos. JAQUET**, constr.,
Villarvolard (canton Fribourg).

La publicité dans le

Bulletin d'Apiculture de la Suisse romande

porte et rapporte beaucoup.

Reines de choix

Elevage sélectionné, garanties
fécondées. Livraison jusqu'à
fin septembre, en 1932 toutes
mes reines seront **marquées
en jaune**. Prix Fr. 8.—.

E. TRIPET,
Chézard.

OCCASION A SAISIR

A vendre, dans contrée mellifère, campagne vaudoise, **jolie maison** avec grand rucher pavillon moderne, tout confort, jardin verger arborisé, forêt. Prix avantageux. *Ecrire sous chiffre K. 17239 L. à Publicitas, Lausanne.*

OCCASION. — Extracteur pour 4 grands cadres, état de neuf, armoire double pour 240 petits cadres, cérificateur, hausses, cire gaufrée, cadres bâtis, etc., matériel complet. *A. Michaud, St-Légier, Vevey.*

Miel du pays

J'achète toute quantité de miel pur
au prix officiel en échange de
**linges de lit, trousseaux, cou-
vertures, étoffes pour dames
et messieurs, chaussures.**

Demandez échantillons et catalogue.
Prix et choix absolument équivalent à
toute concurrence.

Hans BICHSEL, Berthoud.
ci-dev. Alb. Bichsel.

Fondée en 1894.

(Berne).